

Aalentours

Edition spéciale du magazine de la Communauté de commune Vallée de l'Hérault
N° 3 - JUIN 2007

Grand Site Saint-Guilhem-le-Désert Gorges de l'Hérault



Aniane, Arboras, Argelliers, Aumelas, Bêlarga, La Boissière, Campagnan, Gignac, Jonquières, Lagamas, Montarnaud, Montpeyroux, Plaissan, Popian, Le Pouget, Pouzols, Puéchabon, Puilacher, St-André-de-Sangonis, St-Bauzille-de-la-Sylve, St-Guilhem-le-Désert, St-Guiraud, St-Jean-de-Fos, St-Pargoire, St-Paul-et-Valmalle, St-Saturnin-de-Lucian, Tressan, Vendémian

L'édito du Président

Après une phase nécessaire de réflexion et d'études autour des différentes actions prévues au sein de la convention OGS, les marques de reconnaissance quant à la qualité des projets envisagés sur le Grand Site St-Guilhem-le-Désert – Gorges de l'Hérault et leur gestion par la Communauté de communes Vallée de l'Hérault se multiplient.

En août 2006, deux des projets de l'Opération Grand Site ont été labellisés Pôle d'Excellence Rurale. Cette distinction est venue récompenser le travail accompli par la Communauté de communes Vallée de l'Hérault depuis 2002, pour protéger et valoriser les richesses naturelles et patrimoniales de ce site.

Plus récemment, en avril 2007, les OGS St-Guilhem-le-Désert et Navacelles ainsi que la Vallée de la Buège ont été réunies en un même pôle touristique par la Région Languedoc Roussillon, dans son schéma régional de développement touristique. Celle-ci a, en effet, choisi de centrer ses interventions sur des sites touristiques remarquables pour impulser une dynamique de développement touristique et économique.

Le Conseil général de l'Hérault s'est également engagé à soutenir la communauté de communes dans la conduite de l'Opération Grand Site : financement de l'opération d'aménagement des abords du Pont du Diable et inscription au Contrat de Territoire 2007 de certaines actions (schéma des activités de pleine nature, aménagement de la place du Portal à St-Guilhem-le-Désert).

Fort de ces succès, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault poursuit sereinement les projets programmés sur les différents villages du Grand Site : abords du Pont du Diable (sur Aniane et St-Jean-de-Fos), place Etienne Sanier (Aniane), traverse du village de St-Guilhem-le-Désert.

Le Président de la
Communauté de communes Vallée de l'Hérault

Sommaire

Actus !	2
Projets	4
Rencontres	7
Découverte.....	8

Les 5 communes de l'OGS :

Aniane, Montpeyroux, Puéchabon, St-Guilhem-le-Désert, St-Jean-de-Fos



Le Pont du Diable et les gorges de l'Hérault

Des sorties de découverte de l'environnement au Pont du Diable

Dans le cadre de l'Opération Grand Site et de sa mission d'amélioration de l'accueil et de l'animation touristique et culturelle, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, en partenariat avec l'association gignacoise Demain la Terre !, propose un programme de sorties naturalistes et d'ateliers de sensibilisation à l'environnement.

Six sorties découvertes de l'environnement (durée 2h30) sont donc programmées au départ du Pont du Diable (près du point d'accueil sur le parking) :

- **Samedi 30 juin** – « Découverte du fleuve Hérault et de ses abords en canoë »
Rendez-vous à 8h45 au Pont du Diable. 5€ par participant (frais d'assurance).
- **Mardi 10 juillet et mardi 7 août** – « La garrigue : comment vivre avec la chaleur, la sécheresse et les orages d'automne ? »
Rendez-vous à 9h30 au Pont du Diable. Gratuit
- **Mardi 17 juillet et mardi 14 août** – « La forêt des bords du fleuve : à la découverte d'un milieu méditerranéen original ».
Rendez-vous à 9h30 au Pont du Diable. Gratuit.
- **Mardi 24 juillet** – « Géologie du fleuve Hérault : faisons parler les galets ! »
Rendez-vous à 9h30 au Pont du Diable. Gratuit.

A noter également l'organisation, sur le site du Pont du Diable, de 4 ateliers de sensibilisation sur le thème des déchets et de la consommation d'eau. Les **mercredis 18, 25 juillet, 1 et 8 août** de 10 heures à 12h30. Gratuit.

Inscrivez-vous auprès de
l'Office de tourisme intercommunal
St-Guilhem-le-Désert - Vallée de l'Hérault :
04 67 57 58 83
oti@saintguilhem-valleeherault.fr

Deux projets du Grand Site labellisés

En août 2006, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault a obtenu le label Pôle d'Excellence Rurale (PER) pour son projet « Développement d'un pôle de performance patrimonial ». Les pôles d'excellence rurale sont des projets favorisant le développement des territoires ruraux et recevant à ce titre un financement particulier de la part de l'État. Cette labellisation vise à soutenir les démarches d'initiatives rurales et à encourager l'innovation.

Le projet labellisé s'inscrit dans la dynamique territoriale du Grand Site St-Guilhem-le-Désert—Gorges de l'Hérault. Il vise à valoriser les richesses de ce territoire et ses savoir-faire (artisanat potier, oléiculture, viticulture...), à développer un tourisme de qualité tout en préservant le site et sensibilisant les visiteurs à sa fragilité. De réels enjeux sont attachés à ce projet qui devra

notamment permettre de mobiliser les populations locales et les filières professionnelles autour d'un projet de territoire commun et générer des retombées économiques.

L'objectif est de structurer un réseau de pôles d'accueil et de promotion des richesses, notamment par la création d'une Maison du Grand Site au pont du Diable et d'une Maison de la Poterie à St-Jean-de-Fos.

La conduite de ces deux opérations implique la mise en œuvre d'un partenariat public-privé. En effet, au-delà des partenaires publics de la communauté de communes (services de l'Etat et des collectivités locales, ONF, acteurs publics du tourisme, Pays Cœur d'Hérault, chambres consulaires et ASA locales) de nombreux acteurs privés sont également impliqués : professionnels de la filière viticole, de

la filière argile, restaurateur, exploitant agricole et plus largement les acteurs du tourisme et de la filière oléicole.

Le projet « Développement d'un pôle de performance patrimonial », présenté par la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, correspondait aux critères d'attribution du label PER (ambition en matière d'emploi, priorité au développement territorial durable, ancrage rural fort, conduite de projet multi partenariale, place affirmée à l'innovation), et les services de l'Etat ont été convaincus par sa qualité.

Ainsi, sur le budget global de l'opération, estimé à 3 000 000 €, 80 % de financements seront mobilisables auprès des partenaires institutionnels dont environ 30 % auprès du Département, 17 % auprès de la Région et 30 % auprès de l'Etat au titre du PER.

Un réseau de 32 Grands Sites en France

Créé en novembre 2000, le Réseau des Grands Sites de France est une association loi 1901 qui regroupe les organismes locaux chargés de la gestion des Grands Sites. Associant dix-sept Grands Sites à sa création en 2000, le Réseau en compte trente-deux en 2005.

Le Réseau est un lieu de partage d'expérience et d'échange de savoir-faire. Les sites ont tous en commun d'être à la recherche de fonctionnements novateurs, permettant d'assurer un accueil de qualité tout en respectant l'esprit des lieux, et de générer un impact positif sur le tissu social et économique environnant.

Les trente deux grands sites emblématiques réunis par le Réseau des Grands Sites de France font l'objet d'un ouvrage publié par les Editions Actes Sud : « Voir grand – Panorama des grands sites ». La première partie de cet ouvrage invite à une promenade au cœur des grands sites : la Pointe du Raz, le Pont du Gard, les Gorges du Verdon, la montagne Sainte-Victoire, le Cirque de Navacelles, la Dune du Pilat, St-Guilhem-le-Désert et les Gorges de l'Hérault...

Elle met en scène ce qui les rend uniques et présente pour chacun les enjeux et les moyens de leur préservation.

Dans une deuxième partie, Kenneth White, poète et essayiste, projette un éclairage personnel sur la signification que peut prendre aujourd'hui le concept de « grand site » : lieu privilégié d'ouverture sur le monde, de ressourcement, de renouvellement du rapport entre l'esprit humain et la terre...

Ce livre a pour ambition d'appuyer la politique en faveur des Grands Sites mise en place par le ministère de l'Environnement. Il a aussi pour objectif de faire connaître l'amplitude de l'action des gestionnaires des grands sites :

- offrir aux visiteurs des sites restaurés et préservés,
- favoriser un tourisme durable et responsable en respectant les conditions de vie des habitants,
- générer des retombées économiques pour les régions proches,
- assurer une gestion active et à long terme de ces « trésors » de notre patrimoine.



Voir grand – Panorama des grands sites, Ed. Actes Sud, avril 2007

Format 10 x 19 cm, 80 p., 32 photos
Prix public 9 € - Disponible dans les boutiques des Grands Sites et en librairie

Contact...

RGSF
Grand Site de Solutré - BP 80015
71012 Charnay-lès-Mâcon cedex
Tél : 03 85 35 82 81
www.grandsitedefrance.com

Lancement des travaux d'aménagement

Abords du Pont du Diable

Dressé sur le fleuve Hérault en son point le plus étroit, le Pont du Diable marque le passage des gorges à la plaine viticole. Classé monument historique et inscrit au Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'UNESCO au titre des chemins de St-Jacques, il est un des sites les plus visités du département.

Sa situation particulière et sa renommée en font un lieu clé pour de nombreuses actions de l'Opération Grand Site, notamment :

- l'aménagement d'un pôle d'accueil,
- une meilleure répartition du public sur l'ensemble de la Vallée de l'Hérault,
- l'organisation du plan de circulation et de stationnement dans les gorges de l'Hérault.

Pour répondre à ces enjeux, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault a décidé de lancer une ambitieuse opération d'aménagement des abords du Pont du Diable. Le projet, déclaré d'Utilité Publique par le Préfet en janvier 2005, a pour objectifs :

- la préservation et la sécurisation du lieu,
- l'organisation des stationnements,
- le développement des circulations douces et des cheminements piétons,
- la création d'un espace d'accueil et de promotion.

L'équipe de maîtrise d'œuvre qui conduit le projet a été désignée sur concours en septembre 2005 : il s'agit du groupement Agence APS (paysagiste), Rudy Ricciotti (architecte), Cap vert (bureau d'études technique) et Studio Totem (designer).

Les acquisitions foncières nécessaires à l'exécution des travaux d'aménagement ont été réalisées par la communauté de communes. L'autorisation spéciale de travaux en site classé a été délivrée par le Ministère de l'environnement en mai 2007. La sélection des entreprises qui réaliseront les travaux est en partie achevée. Une fois tous les marchés attribués et la phase de préparation du chantier terminée, les travaux devraient débuter en septembre 2007. Une mise en service provisoire des principaux aménagements du projet est prévue pour la saison 2008 avant l'ouverture définitive en 2009.

Le budget prévisionnel de l'opération d'aménagement s'élève à 7,5 millions d'euros HT sur trois ans (dont 1,5 pour la Maison du Site). Des subventions seront mobilisables auprès des partenaires de l'OGS à hauteur de 75 % du montant.



La Maison du site : futur point d'accueil, d'information et de promotion



La passerelle piétonne s'intégrera parfaitement à la végétation du site

▼ L'esprit et le contenu du projet

L'intervention architecturale et paysagère de l'équipe de maîtrise d'œuvre joue sur la disparition des aménagements au profit de la beauté naturelle du site : effacement et encastrement dans l'environnement naturel. Une grande partie des matériaux utilisés seront naturels (bois) ou issus du site (pierre concassée). L'objectif est de respecter totalement l'identité du site, de le révéler sans en modifier les équilibres et d'assurer une cohérence globale d'aménagement.

- La Maison du site sera un pôle d'accueil, de promotion et d'orientation sur l'ensemble de la Vallée de l'Hérault. Elle regroupera différents espaces : accueil et information, découverte et interprétation, promotion et vente des produits locaux, restauration légère.

- La passerelle piétonne permettra aux visiteurs de rejoindre le Pont du Diable en étant protégé des nuisances de la route. Ouvrage léger et élégant de 72 m de portée, il alliera haute technologie (béton fibré ultra haute performance) et harmonie avec la végétation du site.

- Le parc de stationnement, divisé en 3 terrasses, s'enfoncera progressivement dans l'emprise élargie de l'ancienne gravière, en pente vers le fleuve et étagé. Il n'aura aucun impact visuel sur le site et sa capacité sera de 460 places dont 14 places camping-cars et 6 bus.

- Des circulations douces et des cheminements piétons seront créés. Des chemins reliant le parking, la Maison du site, le Pont du Diable, la plage, le village de St-Jean-de-Fos sont prévus ainsi que la mise en place d'un système de navettes reliant le Pont du Diable au village de St-Guilhem-le-Désert.

A noter également, que la RD27 sera déplacée vers l'est sur environ 280 mètres (entre les deux ponts routiers) afin de libérer les abords du pont du Diable de l'usage automobile, sécuriser le site, empêcher le stationnement longitudinal et donner la priorité aux cheminements piétons.

Profil et attentes des visiteurs

Durant l'été 2006 (du 19/06 au 24/09), la Communauté de communes Vallée de l'Hérault a conduit une enquête de fréquentation estivale sur le territoire du Grand Site. Il s'agissait d'une part, de mesurer la fréquentation du site en différents points, et d'autre part, de connaître les attentes des visiteurs, dont les objectifs sont a priori différents selon qu'ils fréquentent les sites de baignade au Pont du Diable, la Grotte de Clamouse ou les villages du Grand Site.

Estimation de fréquentation

- Grand Site – Gorges de l'Hérault :
 - entre 650 000 et 700 000 visiteurs pour l'année 2006
 - 450 à 500 000 visiteurs entre le 15 juin et le 15 septembre 2006
 - jour de pointe entre 12 et 13 000 visiteurs
- Site du Pont du Diable, sur l'année, entre 270 et 310 000 visiteurs, pour le point de vue (hors baignade unique).

Les visiteurs

- Lieu de résidence : 31 % Hérault, 55 % Reste de la France, 14 % Etranger.
- L'étude met en évidence la part majoritaire des non-résidents du département de l'Hérault avec plus de 69 % du total et confirme ainsi l'attrait touristique du site.
- A la question « Êtes-vous en vacances ? », plus de 7 personnes sur 10 ont répondu oui.
 - Plus de 6 visiteurs sur 10 découvraient le site pour la première fois.

Les motifs de visite

- L'arrêt sur le Pont du Diable et la visite des abords arrivent au deuxième rang (47,5 %) après la visite du village de St-Guilhem-le-Désert qui reste l'objectif principal de venue dans les Gorges (65%).
- La baignade au niveau du Pont (45 %) et la visite de la grotte de Clamouse (26,5 %) sont les deux autres motifs de venue ayant mobilisé le visiteur.
- Les activités sportives, randonnée et canoë entre 9 et 10 %, se détachent très nettement de la pêche et la balade en vélo (respectivement 1,4 et 0,9 %).

Les opinions sur les projets à l'étude

- L'aménagement de sentiers réservés aux piétons (entre le Pont du Diable et St-Jean de Fos d'une part, et le Pont du Diable et St-Guilhem-le-Désert d'autre part) : les visiteurs sont favorables à ce projet, puisque le « oui » l'emporte avec près de 84 %.

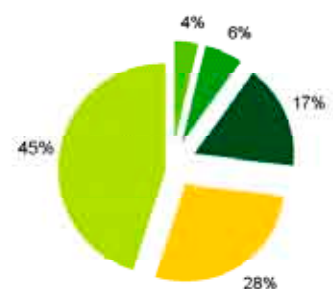
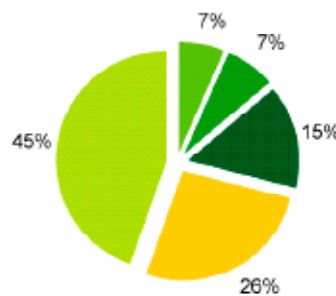


Baignade au Pont du Diable : un des principaux motifs de visite sur le Grand Site

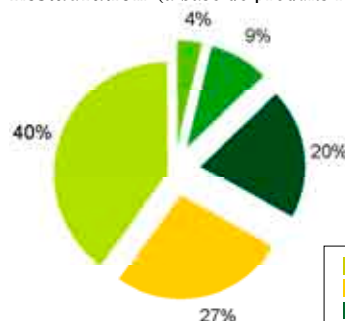
- L'utilisation des parcs de stationnement et du système de navettes : entre 55 et 65 % des visiteurs se déclarent prêts à utiliser les parkings. Parmi ceux-ci, 96 % affirment qu'ils emprunteront les navettes.

- La création d'une Maison du Site offrant différents équipements et services :

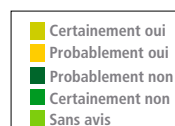
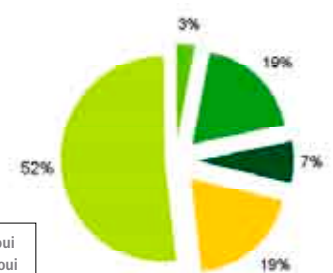
- Exposition et atelier de découverte
- Promotion et vente de produits locaux



- Restauration (à base de produits régionaux)



- Développement de produits viticoles



Maison de la Poterie à St-Jean-de-Fos Interview croisée

Quelles relations existent-ils entre les artisans potiers de St-Jean-de-Fos et des alentours ?

Claude Destang : Les relations sont bonnes. Les premiers potiers installés à St-Jean-de-Fos ont fait en sorte que les relations soient conviviales. Quand je me suis installé, j'ai tout de suite souhaité que nous soyons nombreux au village. Nous avons l'histoire, le patrimoine, les derniers ateliers de poterie... et l'envie de faire revivre ce savoir-faire à St-Jean-de-Fos. J'ai donc toujours fait en sorte que les nouveaux soient bien accueillis.

Catherine Cottonian-Moiron : Nous créons des choses ensemble. Douze céramistes du village et des alentours se sont réunis à St-Jean-de-Fos au sein de la Maison des Potiers au début des années 2000. Il s'agit d'un point de vente où les visiteurs peuvent découvrir tout un éventail de productions. Toutes les techniques de poterie y sont représentées et pas seulement la technique de la terre vernissée propre à St-Jean-de-Fos. C'est un réel esprit de coopération qui anime cet espace. Nous nous sommes d'abord regroupés en association puis en Groupement d'Intérêt Economique (GIE). Parallèlement, nous avons créé l'association des Potiers de St-Jean-de-Fos qui organise aujourd'hui, le marché « Terre vivante » du mois d'août et la « Braderie des potiers » du mois de mai.



Démonstration de tournage

Guy Charles Aguilar : Les relations sont en effet chaleureuses et spontanées mais aussi très organisées. Il existe une réelle logique à St-Jean-de-Fos et une continuité dans l'histoire du village.

Dans les années 70, la tradition potière a été ravivée avec la constitution et la mise en valeur de la collection municipale. Dans un second temps, dans les années 80, le marché des potiers annuel « Terre vivante » a été lancé. Puis tout au long des années 90, plusieurs potiers sont venus

s'installer sur le village et la municipalité a créé une marque collective avec un cahier des charges technique et philosophique strict. Les potiers accueillis à St-Jean-de-Fos doivent manifester leur volonté d'appartenir à une identité qui transcende leur empreinte individuelle. Ainsi, le village, de part son histoire, l'installation progressive d'artisans potiers et la volonté municipale, se réapproprie le savoir-faire potier et le partage. Aujourd'hui, St-Jean-de-Fos compte environ 10 ateliers de poterie qui emploient une vingtaine de personnes.

Que pensez-vous de la création de la Maison de la Poterie ?

CD : Il y a plus de vingt ans que j'attends ça ! Je vois depuis trop longtemps la collection municipale peu accessible et fermée le week-end. C'est dommage de ne pas l'exposer de façon permanente. C'est en voie d'aboutir, donc je suis satisfait.

De plus, j'ai toujours souhaité que nous soyons une quinzaine de potiers au village pour que les visiteurs restent au moins une demi-journée à St-Jean-de-Fos, avec la Maison de la Poterie, ce sera enfin possible.

GCA : La Maison de la Poterie peut conduire au pire ou au meilleur...

Pour qu'elle conduise au meilleur, elle devra réellement porter la dynamique actuelle et devenir un lieu où s'exprime le savoir-faire potier. Elle devra le faire perdurer, permettre à la tradition et au patrimoine de poursuivre leur évolution et à la ruralité de s'exprimer. En somme, pour réussir, la Maison de la Poterie devra être l'opposé d'un musée, c'est à dire ne pas être un lieu statique de commémoration mais un lieu vivant et d'échange.

CCM : Au départ, j'étais réticente : je craignais l'image statique et ringarde du musée. Ce qui fait la force de St-Jean-de-Fos, c'est la présence de tous les ateliers, les gens viennent parce qu'il y a une multitude de potiers à découvrir, des techniques différentes et des nouveautés. Le projet de Maison de la Poterie s'inscrit bien dans cette dynamique, c'est pour ça qu'aujourd'hui, mon opinion a évolué et que je crains moins l'ouverture de cet espace.

Quelles perspectives va-t-elle offrir à votre activité ?

CD : La Maison de la Poterie retiendra les visiteurs plus longtemps sur le village. J'espère qu'elle permettra aux potiers mais aussi aux autres commerces de St-Jean-de-Fos de travailler davantage.



CCM : Elle constituera un plus pour St-Jean-de-Fos et ses potiers si tout n'est pas focalisé sur cet espace et que les visiteurs continuent de se promener dans le village. Il faudra être attentif à ce que la Maison de la Poterie constitue un point d'entrée complémentaire et pas l'unique.

GCA : La Maison de la Poterie devra être un lieu d'échange et de partage, c'est en partageant quelque chose avec l'autre que l'on devient proche. J'ai envie que les gens restent mais surtout reviennent à St-Jean-de-Fos parce qu'ils auront tissé un lien particulier avec cet endroit.

Au-delà du climat et des paysages, St-Jean-de-Fos et la Vallée de l'Hérault doivent également attirer pour les hommes et leur savoir-faire. Pour cela, les habitants sont partis prenants, je souhaite qu'ils se sentent impliqués et se réapproprient l'art potier. La Maison de la Poterie devra servir ce double objectif : toucher les habitants et séduire les visiteurs.

Les interviewés

• Guy Charles AGUILAR
Maire adjoint en charge du patrimoine
Co-président de l'association Lo Picart

• Claude DESTAND
Co-président de l'association des Potiers de St-Jean-de-Fos
Co-président de l'association Lo Picart

• Catherine COTONIAN-MOIROUX
Co-présidente de l'association des Potiers de St-Jean-de-Fos
Membre du GIE Maison des Potiers

Pour toute information...

Association des Potiers de St-Jean-de-Fos
04 67 57 77 25

Restauration du patrimoine à Montpeyroux

L'église du Barry

L'église du Barry se situe juste sous le Castellas de Montpeyroux. C'est un élément de patrimoine au cœur de l'histoire du village, qui n'était absolument pas valorisé : elle a été utilisée pendant de nombreuses années par les ateliers municipaux comme lieu de stockage. Une opération de restauration était devenue nécessaire car d'importants risques d'effondrement existaient. La municipalité a alors décidé de réaliser tous les travaux nécessaires pour redonner son lustre et toute sa place à la chapelle. L'idée était d'en faire à nouveau un lieu de rencontre, non plus de culte mais culturel.



L'église du Barry à Montpeyroux

Lier restauration du patrimoine et action de réinsertion

Au début des années 2000, les travaux de restauration de la chapelle du Barry ont débuté par un chantier Concordia. L'association Concordia est une association nationale qui organise des chantiers de jeunes volontaires internationaux. Ces chantiers visent à favoriser les échanges sociaux et culturels, dans un esprit de paix, d'amitié et de compréhension mutuelle.

Dans un second temps, la municipalité a souhaité ajouter un caractère social au projet en faisant travailler des jeunes en réinsertion. Les travaux de restauration se sont alors inscrits dans le cadre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) Cœur d'Hérault-Lodévois-Larzac. Les PLIE sont des dispositifs visant à favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des personnes qui en sont le plus éloignées. Ainsi, à partir de 2004, la mise en place d'un chantier d'insertion sur ce projet a permis la réfection de la toiture et des sols de la chapelle (200 m³ de terre et de gravas ont été extraits). La structure originelle de l'église a été mise à jour et toute sa dimension révélée : les petites chapelles qu'il y avait à l'intérieur de chaque cintre ont été démolies pour libérer l'espace.

L'opération a permis aux bénéficiaires du PLIE de découvrir l'ambiance, les règles et le suivi attachés à un chantier de restauration. Ils ont été associés à des intervenants professionnels (tailleurs de pierre, électriciens, plombiers...). Un architecte missionné par la mairie a piloté le projet (Jean Michel FERRY, St-André-de-Sangonis). L'association Passerelle a géré la coordination du chantier où dix à douze jeunes ont travaillé depuis 2004. A ce jour, la toiture et les enduits sont en voie d'achèvement, il reste le carrelage à poser. Le chantier devrait toucher à son terme dans le courant de l'été.

Faire revivre le patrimoine du village

Les travaux de restauration ont mis à jour des témoignages du passé avec notamment les corps du dernier prêtre et du dernier seigneur du Barry (qui ont été transférés au cimetière du village).

Des peintures baroques du XVIII^e ont été mises à jour : le choix a été fait de les mettre en valeur comme témoignage de la vie passée de ce lieu. Elles confèrent un caractère particulier et original au bâtiment.

La chapelle du Barry est vouée à devenir un lieu culturel, de rencontre, d'échange et d'exposition. La volonté était de faire revivre le bâtiment sans le dénaturer pour garder l'harmonie et la beauté de ce hameau particulièrement préservé de Montpeyroux.



Restaurer pour faire revivre le patrimoine